

Les étudiants en situation de handicap inscrits en première année de Licence et de DUT

- inscrits en 2014/2015 -

En 2014/2015, 3% des inscrits en première année de Licence ou de DUT sont dans une situation de handicap. Le caractère logiquement très minoritaire de ces situations n'empêche pas l'Université d'avoir pris la mesure des problèmes et développé, pour le campus, une politique d'aménagement (rénovations adaptées d'anciens locaux, prises en compte des besoins pour les nouvelles constructions,...) et, pour les personnes, des procédures d'accompagnement (qui vont du conseil et de l'aide administrative à l'aménagement du contrôle des connaissances pour les étudiants).

L'importante disparité des situations vécues (du handicap moteur de naissance aux troubles dépressifs temporaires) est la source principale des grandes difficultés qu'il y a à reconnaître le handicap et proposer des solutions adaptées.

De plus, comme tous les étudiants qui sont en situation de handicap ne se déclarent pas systématiquement, il est important que les personnes au contact des étudiants (enseignants, secrétaires pédagogiques, bibliothécaires, ...) soient sinon formées, au moins informées et sensibilisées aux questions du handicap et aux solutions mises en oeuvre par l'Université.

Ayant fait de sa politique pour les étudiants (et les personnels) en situation de handicap un de ses axes stratégiques, gageons que la future Université de Lille aura à coeur d'améliorer la situation d'études de ces étudiants.

M. Cassette & E. Grivillers

L'étude...

C'est dans la perspective de fournir un certain nombre d'éclairages concernant les inscrits en première année à l'université de Lille - 1 Sciences et Technologies que nous avons lancé en début d'année 2017 la réalisation d'une série d'«OFIP Pub».

Après un premier numéro (cf. OFIP Pub n°129) consacré aux bacheliers technologiques, un deuxième (cf. OFIP Pub n°131) axé sur les taux de validation de la première année de Licence et de DUT, un troisième numéro consacré aux étudiants étrangers (cf. OFIP Pub 132), ce quatrième et dernier numéro est consacré aux **étudiants en situation de handicap** inscrits en première année de Licence ou de DUT.

Nous étudions les inscrits en 2014/2015 en première année de Licence et de DUT (inscription prioritaire retenue en cas de double inscription interne). Les inscrits à Lille 1 et dans un autre établissement ont été exclus, ainsi que les inscrits en convention (FUPL, CPGE,...) et les personnes ayant annulé leur inscription.

L'étude porte sur **3542 étudiants**, dont 2747 inscrits en première année de Licence et 795 inscrits en première année de DUT. Parmi ces étudiants, **114 sont dans une situation de handicap** (3,2% des étudiants de première année retenus).

Si cet OFIP Pub clôt la série consacrée à certains profils d'étudiants inscrits en première année de Licence ou de DUT en 2014/2015, un prochain rapport finira d'éclairer dans le détail les caractéristiques (scolaires et socio-démographiques) et le devenir (réussite, réinscriptions) des étudiants inscrits en première année à l'université de Lille - 1 Sciences et technologies.

06/2017

Les 114 étudiants en situation de handicap inscrits en première année de Licence ou de DUT en 2014/2015



CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES ET SCOLAIRES

59% des étudiants de première année qui sont en situation de handicap sont des hommes (soit une proportion quasi égale à celle observée chez des autres étudiants : 62%).

Plusieurs différences existent entre les étudiants en situation de handicap et les autres :

- 34% des étudiants en situation de handicap sont âgés d'au moins 19 ans au moment de l'obtention de leur baccalauréat (ou de leur équivalence), contre 20% seulement des étudiants qui ne sont pas en situation de handicap.
- 65% sont titulaires d'un baccalauréat général, contre 76% des autres étudiants. A contrario, 22% sont titulaires d'un baccalauréat technologique (ou professionnel), contre 16% des autres étudiants et 11,5% ont une équivalence du baccalauréat suite à l'obtention d'un diplôme à l'étranger (c'est le cas de 8% des autres étudiants).
- 41% des étudiants en situation de handicap ont obtenu une mention à leur baccalauréat (ou leur équivalence), contre 48% des autres étudiants de première année de Licence ou de DUT.



DIPLÔMES PRÉPARÉS

Les étudiants en situation de handicap sont inscrits dans les mêmes proportions que les autres étudiants dans les diplômes de première année proposés à Lille 1 - Sciences et technologies. Ainsi :

- 24% des étudiants en situation de handicap sont inscrits en DUT et 76% en Licence.
- En première année de DUT, les étudiants en situation de handicap sont 22 sur 27 à préparer un DUT «secondaire»*.
- En première année de Licence, les étudiants en situation de handicap sont surtout inscrits en sciences (49 des 87 inscrits en Licence) et parmi eux un peu plus en première année de Licence SVTE** plutôt que SESI***.



RÉSULTATS OBTENUS A L'ANNÉE PRÉPARÉE

Entre les étudiants en situation de handicap et ceux qui ne le sont pas, il n'existe aucune différence en ce qui concerne les résultats obtenus à l'année préparée :

- les étudiants en situation de handicap représentent 3,2% des inscrits en première année de Licence et de DUT en 2014/2015... et ils représentent également 3,1% des admis (ils ont donc obtenus les 60 ECTS**** de l'année préparée) et 3,2% des étudiants qui, à l'inverse, n'ont validé aucun ECTS.
- 43% des étudiants en situation de handicap ont validé la première année (de Licence ou de DUT) préparée (cela est aussi le cas de 44% des étudiants qui ne sont pas en situation de handicap).
- 26% des étudiants en situation de handicap n'ont validé aucun ECTS durant l'année 2014/2015 (ce pourcentage est exactement le même pour les étudiants qui ne sont pas en situation de handicap).



RÉ-INSCRIPTION EN 2015/2016 ET 2016/2017

Les étudiants en situation de handicap se réinscrivent plus souvent à Lille 1 que les autres étudiants :

- 79% des étudiants en situation de handicap sont réinscrits à Lille 1 en 2015/2016 contre 64% des étudiants qui ne sont pas dans une situation de handicap.
- en 2016/2017 (2ème année après l'année de référence 2014/2015), 63% des étudiants en situation de handicap en 2014/2015 sont toujours inscrits à Lille 1 ; cela n'est plus le cas que de 47% des étudiants qui n'étaient pas dans une situation de handicap en 2014/2015.

Accueil des étudiants en situation de handicap à l'université de Lille - 1 Sciences et technologies

Si à l'université de Lille 1, le **Bureau de la Vie de l'Étudiant** assure l'accueil et le suivi des étudiants en situation de handicap (ou gravement malades), c'est le **Relais handicap** qui, au quotidien, accueille les étudiants.

- Le bureau de la Vie de l'Étudiant coordonne l'ensemble des actions (tutorat, cours de soutien, prises de notes, adaptations de documents, accessibilité des locaux, tiers-temps, ...) mises en place en partenariat avec les différents services de l'université (médecine préventive universitaire, examens, secrétariat pédagogique,...).
- Le « relais handicap » accueille les étudiants pour faciliter leur quotidien à l'université avec, en particulier :
 - Un soutien éventuel pour les démarches relatives à l'inscription,
 - Des aménagements des cours et examens en collaboration avec les responsables de filières et services pédagogiques (en fonction des besoins spécifiques de l'étudiant/définis par le médecin du CUPS),
 - Des aménagements pédagogiques (temps majoré pour les examens, cursus aménagés, tutorats et secrétariat d'examen...),
 - Des moyens techniques (pôle informatique adapté, adaptation des supports, prêt de matériel spécialisé ou ordinateurs portables, photocopies...),
 - Une aide au montage des dossiers de demande de PCH (Prestation de Compensation du Handicap) auprès des MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées),
 - Des aides humaines (tuteurs, preneurs de notes, accompagnateurs),
 - Une aide à la vie quotidienne (aide pour l'accès au restaurant universitaire),
 - Des logements adaptés dans les résidences universitaires du campus (en liaison avec le CROUS de Lille),
 - Des conseils et soutien à la recherche de stages et à l'insertion professionnelle (cellule inter universitaire insertion professionnelle).

Pour toutes informations, prendre contact :

- une adresse électronique : relais-handicap@univ-lille1.fr
- un lieu : Relais Handicap – Cité scientifique, Bâtiment SH1 salle 1

Par ailleurs, le **Centre de Santé des Étudiants** (SIUMPPS) de l'université est, en amont du Relais handicap, une structure dont la vocation préventive est claire.

Son équipe pluridisciplinaire (secrétaires, médecins généralistes, infirmières, psychologues, conseillères en planification familiale, assistante sociale, médecins de centre de planification familiale) accueille les étudiants pour :

- Réaliser leur bilan de santé (étudiant de licence) ;
- Répondre aux différents besoins de l'ensemble des étudiants (par des consultations individuelles ou des actions collectives d'éducation à la santé) afin de leur permettre d'optimiser leur bien-être physique, social et psychologique.

Pour obtenir une consultation médicale, des soins infirmiers, un certificat médical, une aide psychologique et sociale, des conseils diététiques, une aide face au mal-être,

Pour toutes informations, pour prendre contact :

- une adresse électronique : siumpps@univ-lille1.fr
- un numéro de téléphone : 03 20 43 65 50
- un lieu : Centre de Santé des Étudiants – Cité scientifique 59650 Villeneuve d'Ascq - près du bâtiment M1